

Service Connaissance, Aménagement des Territoires
Urbanisme
Unité Planification
Affaire suivie par : Stéphanie Henricolas
Tél : 03 39 59 55 94
betty.rigaud@doubs.gouv.fr

à

Madame la Présidente
Grand Besançon Métropole
La City
4, rue Gabriel Plançon
25000 BESANCON

Besançon, le 29/03/25

OBJET : Commune de VIEILLEY - PLU – avis sur la modification n°1

REFER : votre courrier du 1^{er} août

Par courrier visé en référence, vous m'avez adressé, pour avis, le projet de modification n°1 du PLU de la commune de Vieilley qui porte sur :

- le déclassement de l'actuelle zone 1AU2 en zone A et U ;
- le reclassement de la zone 1AUe en zone 1AU2 ;
- la suppression de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) de la zone 1AUe ;
- la modification l'OAP au lieu-dit « les Tareillots » (zones 1AU2 et 1AUe) pour permettre la création d'un habitat sénior dit « habitat inclusif » de 12 logements ;
- la suppression de l'emplacement réservé n°2 portant sur la zone 1AUe
- la suppression de l'emplacement réservé n°13 portant sur la zone UA.

Ce projet de modification n'appelle pas de remarque de ma part . Ainsi, j'émetts un avis favorable sur ce projet de modification.

Le responsable du service Connaissance,
Aménagement des Territoires, Urbanisme,


Vincent LACHAT